

<http://www.jeunesgonfrevillais.fr/spip.php?article624>



Aide municipale

Gonfreville

Cap sur le brevet d'animateur

- Actu - Droits et démarches -



Date de mise en ligne : lundi 1er octobre 2018

Copyright © Jeunesgonfrevillais.fr, le blog des jeunes - Tous droits réservés

Chaque année, la municipalité de Gonfreville l'Orcher propose à une quinzaine de jeunes gonfrevillais une aide à la formation au Bafa.

Le Bafa (Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur) est le diplôme indispensable pour encadrer occasionnellement des enfants ou des jeunes dans des centres d'accueil collectif (séjours de vacances et accueils de loisirs).

L'aide municipale prend plusieurs formes. Tout d'abord, il s'agit d'une participation financière de 50 euros au stage de formation générale. Ce stage de base est organisé, régulièrement, par des organismes de formation Bafa agréés et implantés en Normandie (voir la liste sur le site du [Crij Normandie](#)).

Ensuite, concernant le stage pratique, la Ville propose aux stagiaires bénéficiant de cette aide de l'effectuer au centre de loisirs René-Cance ou à la colonie de Magland pendant la période estivale suivante. Ce stage qualifiant est également rémunéré par la collectivité.

Pour pouvoir bénéficier de l'aide accordée par la ville de Gonfreville l'Orcher, il faut envoyer un CV et une lettre de motivation adressée au maire, **avant le 19 octobre**. Vous serez ensuite convoqué à une réunion d'information, un entretien puis à une petite mise en situation avant un entretien individuel. Cette démarche sera finalisée en fin d'année.

Post-scriptum :

Plus de renseignements auprès du Point Information Jeunesse, situé 2 rue Maurice-Thorez. Tel : 02 35 13 18 27.